



pédagogie coopérative

186, rue de Lazenay
18000 BOURGES



Apprendre en Jardinant

Secrétariat permanent : OCCE du Cher - 186, rue de Lazenay-18000 BOURGES
Tél : 02 48 67 04 43 - E-Mail : ad18@occe.coop
Web : www.occe.coop/ad18



DELEGUES DEPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNION du CHER
166 r du Briou
18230 SAINT DOULCHARD

Bourges, le 16 juin 2016

Les membres du jury départemental du concours des Ecoles Fleuries organisé par les DDEEN et l'OCCE se sont réunis mercredi 15 juin dernier.

Cette année scolaire, 18 écoles ont participé à cette action ce qui représente plus de 1198 élèves du département impliqués.

Après étude des dossiers présentés par les écoles, les jurys ont établi le palmarès suivant :

Ecoles ayant concouru au niveau départemental sans réaliser de dossier

a obtenu **4 fleurs**

Ecole élémentaire TURLY-LA BUSSIÈRE BOURGES

Ecole primaire QUINCY

Catégorie Ecoles Élémentaires

Catégorie Ecoles Primaires

a obtenu **3 fleurs** :

Ecole primaire ALLOUIS

Ecole élémentaire LE CHÂTEAU MEHUN/YEVRE

Catégorie Ecoles Primaires

Catégorie Ecoles Élémentaires

ont obtenu **2 fleurs** :

Ecole primaire ARÇAY

Ecole élémentaire MARCEL SEMBAT BOURGES

Ecole primaire FEUX

Ecole élémentaire LE CHÂTELET

Ecole élémentaire LEVET

Ecole maternelle MERY ES BOIS

Ecole maternelle JULES VALLÈS VIERZON

Catégorie Ecoles Rurales

Catégorie classe relevant de l'ASH

Catégorie Ecoles Rurales

Catégorie Ecoles Élémentaires

Catégorie Ecoles Élémentaires

Catégorie Ecoles Maternelles

Catégorie Ecoles Maternelles

a obtenu **1 fleur** :

Ecole élémentaire BAUGY

Catégorie Ecoles Élémentaires

Ecoles ayant concouru au niveau national avec dossier

ont obtenu **4 fleurs** :

Ecole maternelle LE PRINTEMPS AUBIGNY/NÈRE

Ecole maternelle LOUISE MICHEL BOURGES

Catégorie Ecoles Maternelles

Catégorie Ecoles Maternelles

ont obtenu **3 fleurs** :

Collège FRANÇOIS LE CHAMPI LE CHÂTELET
Ecole maternelle ST MARTIN D'AUXIGNY

Catégorie classe relevant de l'ASH
Catégorie Ecoles Maternelles

ont obtenu **2 fleurs** :

Ecole maternelle LEVET
Ecole élémentaire PARADIS ST DOULCHARD

Catégorie Ecoles Maternelles
Catégorie Ecoles Élémentaires

Le prix de l'ENVIRONNEMENT - NATURE 18
a été attribué à l'Ecole primaire QUINCY

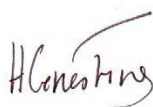
Le prix de la CITOYENNETÉ
a été attribué à l'école élémentaire TURLY-LA BUSSIÈRE BOURGES

Les dossiers de l'école maternelle LE PRINTEMPS AUBIGNY/NÈRE
et du Collège FRANÇOIS LE CHAMPI LE CHÂTELET
ont été sélectionnés pour être envoyés à **PARIS**
dans le but de concourir à l'échelon national.

Le jury tient à adresser ses sincères félicitations à toutes les écoles (enfants, enseignants, parents...) pour la qualité de leurs réalisations et les encourage à poursuivre l'année scolaire prochaine.

La remise des prix départementaux aura lieu dans chaque école.

Pour l'Union des DDEN
Mme Genestine



Pour l'OCCE
Mme Bonnet

